



# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

## ARRÊTÉ 2022-495

**Objet** : Fin de fonction du régisseur titulaire, des mandataires suppléantes et des mandataires de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay.

**LE** Maire de Vélizy-Villacoublay,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la décision 887/05 du 17 novembre 2005 instituant une régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** les décisions 29/2009 du 26 février 2009, 2010/081 du 25 mai 2010, 2014-333 du 2 octobre 2014, 2016-206 du 7 juillet 2016 et 2015-359 du 30 novembre 2015 modifiant l'acte constitutif de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** la décision 2022-427 du 17 juin 2022 instituant une régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** la décision 2010/223 du 18 novembre 2010 nommant Madame Laurence CHAUMAISSON régisseur titulaire de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** l'arrêté 2017-396 du 20 septembre 2017 nommant Madame Maïté ELGART mandataire suppléante de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** l'arrêté 2022-044 du 24 janvier 2022 nommant Madame Maïté ELGART régisseur titulaire par intérim de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** l'arrêté 2021-496 du 29 septembre 2021 nommant Mesdames Solange CUTARD, Karine FAGOT, Sophie LE BORGNE, Nathalie LARROQUE et Jennifer MACHADO mandataires de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** l'arrêté 2022-277 du 24 mai 2022 nommant Mesdames Laëtizia AJMARETTI et Marion LLORENS mandataires suppléantes de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** l'arrêté 2022-311 du 17 juin 2022 nommant Madame Cindy CANTAREUL mandataire de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

**VU** l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 07/09/2022,

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)

**CONSIDÉRANT** qu'il a été décidé par la Commune d'instituer une régie unique de recettes et d'avances afin de mutualiser l'ensemble de ses régies,

**CONSIDÉRANT** que la constitution d'une régie unique a, de fait, abrogé l'ensemble des régies de la commune, dont la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement de la Commune,

## ARRÊTE

**Article 1 :** A compter du 1er octobre 2022, il est mis fin aux fonctions de Madame Laurence CHAUMAISSON en tant que régisseur titulaire de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement.

**Article 2 :** A compter du 1er octobre 2022, il est mis fin à toutes les fonctions de Madame Maïté ELGART au sein de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement.

**Article 3 :** A compter du 1er octobre 2022, il est mis fin aux fonctions de Mesdames Laëticia AJMARETTI et Marion LLORENS en tant que mandataires suppléantes de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement.

**Article 4 :** A compter du 1er octobre 2022, il est mis fin aux fonctions de Mesdames Solange CUTARD, Karine FAGOT, Sophie LE BORGNE, Nathalie LARROQUE, Jennifer MACHADO et Cindy CANTAREUL en tant que mandataires de la régie de recettes et d'avances pour les séjours de vacances et classes d'environnement.

**Article 5 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux (2) mois à compter du premier jour de sa publication.

**Article 6 :** Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 07/09/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20220913-ARR\_2022\_495-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2022

acte affiché du 13/09/2022 au 16/11/2022

Maïté ELGART  
Régisseur titulaire  
« Vu pour acceptation »

Aurélié GABRIEL  
Mandataire suppléante  
« Vu pour acceptation »

Laëticia AJMARETTI  
Mandataire suppléante  
« Vu pour acceptation »

Solange CUTARD  
Mandataire  
« Vu pour acceptation »

Sophie LE BORGNE  
Mandataire  
« Vu pour acceptation »

Nathalie LARROQUE  
Mandataire  
« Vu pour acceptation »

Jennifer MACHADO  
Mandataire  
« Vu pour acceptation »

Cindy CANTAREUL  
Mandataire  
« Vu pour acceptation »